

Stallergenes fait une allergie à l'informatique !

Fleuron de l'industrie pharmaceutique, le leader de la production de produits anti-allergènes dont le principal site est implanté sur la zone Antonypôle vient de voir son activité suspendue par l'Agence nationale de sécurité sanitaire. En effet, depuis la mise en place d'un nouveau logiciel informatique en août dernier, de nombreux problèmes ont été détectés conduisant les patients à devoir interrompre leur traitement. Si l'activité concernée ne représente qu'une partie de la production du site qui emploie plus de 600 personnes dont des Antoniens, l'interruption qui pourrait durer encore plusieurs mois risque de mettre en cause le maintien de l'emploi dans cette entreprise. C'est pourquoi, le conseiller municipal « Citoyens à Antony » a interpellé les élus municipaux, le maire, la maire adjointe aux affaires économiques, le conseiller municipal en charge des questions de santé pour qu'ils interviennent afin de connaître la situation de ces employés antoniens qui pourraient être les victimes collatérales de cet incident industriel.

Jean-Pierre JAUGIN



Antony on ice

Pendant les vacances de Noël, la municipalité a eu une belle idée : une patinoire éphémère sur la place du marché. Le lieu était convivial avec tables et commerces. Le niveau de fréquentation a suivi.

Evidemment il y a des mais...

Pourquoi n'a-t-il pas été offert à chaque enfant Antonien scolarisé dans la ville un billet gratuit ? Cela aurait fait un joli cadeau de Noël . La fin d'année est toujours synonyme de cadeau aux seniors de la part de la mairie. Pourquoi ne pas faire un vrai cadeau aux enfants ? Une entrée gratuite par enfant aurait eu un effet publicitaire sur tous les habitants de la ville quel que soit le quartier. Il n'est pas nécessaire que la population du centre-ville reste toujours entre-soi.

Le prix du billet était peu élevé en soi, mais le devenait vite pour une famille.(5 € limité à une heure et demie quand il y avait du monde). Personne n'a pensé à faire de billet familles ?

Pour conclure c'était quand même une bonne initiative, qui pourrait faire son chemin...

A cette occasion on a pu vérifier que ce cœur de ville était tout prêt à accueillir des activités fédératives. Quand beaucoup de gens se demandent que va-t-il y avoir dans ce lieu ou trônait autrefois le théâtre ? Ben voilà , c'est trouvé : un café, des magasins, des restaurants, un vrai cœur de ville. Et le théâtre ? Le théâtre est prévu plus haut vers la bibliothèque. (Ne vous inquiétez pas sa construction a été promise par la mairie....).

Avec un petit coup de nostalgie, on repense à la patinoire de la Grenouillère dans les années 80. Certains s'en souviennent, elle se tenait à côté de la piscine, sur la droite. Mais la concession ne marchait pas, elle a fermé. On se remet à rêver, une étude de marché pourrait être faite : pourquoi pas une patinoire à Antony ? Ce serait un équipement plus largement populaire et convivial qu'une... fosse de plongée !

Anne RAMBAUT



2016, l'action pour avancer !

Dans cette période troublée et dramatique, « Citoyens à Antony » et son journal Agora vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016, Parce que nous sommes fortement impliqués dans la vie locale, nous partageons et accompagnons la vie quotidienne de nos concitoyens.

Avec vous, nous voulons poursuivre notre action et rassembler pour être mieux écoutés par cette municipalité qui rejette systématiquement avec dédain toute proposition et n'accepte aucune contradiction.

Nous poursuivrons néanmoins notre intervention citoyenne avec constance et l'optimisme réaliste qui nous anime.

Nous savons que c'est en agissant au quotidien sur le terrain que nous participerons à recréer le lien de confiance qui s'étirole entre la population et le personnel politique.

Pour agir, « Citoyens à Antony » fait aussi le vœu que nombreux soient les Antoniens et les Antoniennes qui s'investissent et participent à ses côtés pour le mieux vivre, pour le vivre ensemble dans notre ville.

Très belle année 2016 !



l'effort fiscal. Après quatre mois de mise en œuvre la municipalité doit a minima dresser un premier bilan dans le BMO. Quel est le gain financier pour la ville de cette nouvelle tarification ? Quel a été l'impact sur la fréquentation des services ? Quelles parades les parents ont-ils mises en place pour limiter les effets de ces hausses tarifaires ? L'amélioration des services proposés est-elle envisageable grâce à ces nouveaux financements ? Si ces augmentations avaient été couvertes par l'impôt quel aurait été l'effort pour chaque foyer antonien ? La situation financière de la ville justifiait-elle de sanctionner à ce point les familles ? Au moment où plusieurs millions d'euros d'impôts des Antoniens vont servir à réaliser une fosse de plongée qui à l'évidence ne servira qu'à une minorité le maire se doit de répondre à ces questions. Face aux crises financières et politiques auxquelles les Français sont confrontés, il est fondamental de faire preuve de transparence et d'afficher clairement où se trouvent les priorités. Monsieur le Maire, nous vous remercions d'avance de pouvoir lire dans un prochain numéro de vivre à Antony les réponses à l'ensemble des questions que se posent les familles antoniennes.

Mais où passe l'argent des familles antoniennes ?

Le maire nous a souvent habitués à des éditos propres dans le bulletin municipal où il vante la bonne gestion financière de la ville. Cependant au cœur de l'été il a choisi de mener une augmentation drastique des tarifs municipaux pour les garderies municipales périscolaires. Élément qu'il n'avait pas annoncé lors de la campagne municipale alors que la réforme des rythmes scolaires était déjà connue et mise en œuvre dans certaines villes. Il pourra ainsi se vanter à nouveau de ne pas augmenter les impôts locaux lors du vote du budget mais après quatre mois de mise en œuvre de cette nouvelle tarification qu'en est-il pour les familles antoniennes qui se sont retrouvées piégées début septembre en découvrant la nouvelle grille tarifaire ? L'addition est plus que salée car c'est pour certaines familles l'équivalent d'une seconde taxe d'habitation qu'elles vont devoir acquitter. En effet, sans aucune prestation supplémentaire, la facture à la fin de l'année sera augmentée de 800 à 1 000 € si les familles utilisent de façon fréquente ces services. Quel est le tort de ces familles ? Aller au travail et donc accompagner leurs enfants à l'école vers 8h15 et les récupérer après 17h30. Quel crime abominable ! Le maire applique sans réserve le principe basique du consommateur payeur comme s'il s'agissait d'activités de loisir ou de confort. Il a sans doute oublié dans sa réflexion que les actifs participaient très fortement à

Fabien FEULLADE



Bug à gauche pour la désignation des représentants au Conseil de territoire

Après treize ans d'activités et un bilan mitigé, la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre est depuis le premier janvier intégrée pour partie au sein du territoire T2 dans le cadre de la loi de Métropolisation du Grand-Paris.

11 communes du Sud des Hauts de Seine devront élaborer un projet et assumer un certain nombre de compétences obligatoires comme par exemple l'aménagement, l'environnement... Le territoire sera géré par 80 conseillers dont 13 pour Antony. C'est le maire de Clamart, Jean-Didier Berger qui le présidera, Georges Siffredi ancien président de la CAHB se réservant pour la législative puisque Patrick Devedjian a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat national. La surprise, une fois encore, vient de la gauche pour la désignation des représentants au Conseil de territoire. Ainsi à Bourg-la-Reine, le conseiller territorial d'opposition a été désigné... par les élus de droite. A Antony, les élues socialistes se sont divisées, l'une, Marie-Thérèse Charrier qui revendiquait ce poste, a refusé de voter pour la liste « Antony avec vous » alors que Camille Rabineau restait fidèle à son engagement aux côtés des élus municipaux « Antony avec vous » rejoints dans cette désignation par la représentante du Front de gauche.

C'est Annie-Laure Hagel (EELV) qui, dans un premier temps, représentera la gauche antonienne au sein du nouveau territoire, Jean-Marc Feuillade (Citoyens à Antony) lui succédera en cours de mandat.

Fabien FEUILLADE



Le Vélip' change de braquet mais ce ne sera pas pour Antony !

Après les pistes cyclables de 10 mètres, La municipalité confirme une fois encore son attachement aux firmes Volkswagen et Renault.

Le succès du Vélip' démontré sur Paris et les villes limitrophes, la mise en place du Grand-Paris : deux bonnes raisons qui conduisent à organiser l'extension du réseau à l'échelle des trois départements limitrophes. Car en 2017 la convention entre la Ville de Paris et le Groupe JC Decaux se termine, une renégociation va donc s'engager.

Sur le territoire d'Antony le plus grand des Hauts-de-Seine, six gares RER permettraient d'accueillir une station Vélip' pour desservir les quartiers environnants tout comme les 3 lycées, les cinq collèges ou encore la coulée verte. Quand on sait que le projet viserait également à étendre la prise de Vélip' par une location longue durée, cette offre conviendrait aussi aux zones pavillonnaires peu desservies par les transports en commun et où les habitants ont plus de facilité de stationnement.

Adossé au plan de circulations douces, aux pistes cyclables certes perfectibles, ce projet renforcerait la logique de diversification des déplacements dans un cadre de vie amélioré, Antony respirerait mieux et plus fort !

Toutefois à ce jour la ville d'Antony ne rejoint pas le groupement chargé d'étudier les modalités de cette extension, alors que les villes limitrophes comme Bourg-la-Reine et Sceaux y participent. La frilosité de la municipalité ne peut pénaliser les antoniens. Il est urgent de s'associer à cette démarche de bon sens.



Catherine CRESSOT



T2 : Vallée Sud Grand Paris
Antony, Châtenay-Malabry, Bagneux, Châtillon,
Bourg-la-Reine, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le
Plessis-Robinson, Malakoff, Montrouge et Sceaux

Massy-Valenton : la Commission valide sous réserves

La Commission d'enquête sur le projet d'aménagement de la ligne ferroviaire Massy-Valenton (qui traverse Antony de Massy-Verrières à Wissous) a rendu en fin d'année 2015 un avis favorable sur le dossier qui lui était soumis. Cet avis est assorti de 4 réserves : reconstituer des places de stationnement à proximité des commerces près du passage à niveau de Fontaine-Michalon, ne pas dépasser les hypothèses maximales de trafic et de vitesse (74 TGV par jour, 110 km/h), contractualiser le programme de protection acoustique, contractualiser l'organisation du chantier.

Au-delà de ces éléments objectifs, cet avis appelle naturellement des commentaires.

On ne peut être que surpris de constater que la Commission ait rendu cet avis malgré 5 éléments parfaitement identifiés par elle mais qu'elle laisse de côté ou presque :

- ce projet va créer un "point noir bruit ferroviaire" permanent sur Antony ;
- SNCF-Réseau reconnaît être incapable de fournir des données précises de prévision de trafic et donc de justifier un investissement lourd alors que le trafic TGV stagne voire diminue ;
- SNCF-Réseau refuse de limiter sur le trajet antonien la vitesse des TGV à 90 km/h (110 km/h étant, selon l'entreprise ferroviaire, nécessaire pour rattraper les retards subis ailleurs : en réalité moins de 2 minutes...);

- le passage à niveau de Fontaine-Michalon que SNCF-Réseau entend supprimer parce qu'il serait "préoccupant" n'est objectivement pas dangereux (aucun accident humain, seulement 3 collisions et 16 bris de barrières au cours des 37 dernières années !);

- l'ampleur du futur chantier est considérable par ses nuisances : 8 mois de travaux de nuit (au moins 4 h par nuit) le long des voies (6 mois pour le RER C, 2 mois pour le RER B), 10 mois de travaux (de jour ?) sur l'emprise du passage à niveau, sans parler des interruptions de trafic des RER...

On remarque aussi que la Commission, si sensible à la sécurité ferroviaire quand il s'agit du passage à niveau ou de la voie unique actuelle au sud des Baconnets, ne s'inquiète absolument pas du refus de SNCF-Réseau de lier la sécurisation de la gare de Chemin d'Antony au projet Massy-Valenton... De même, elle valide la nécessité de doubler les fréquences du RER C entre Massy et Orly alors qu'avec la ligne 18 le RER C2 perdra en 2025 son caractère régional et qu'il faudrait plutôt améliorer la desserte fine (création d'arrêts aux Baconnets, à Wissous).

La balle est désormais dans le camp du préfet. Nous persistons à contester le bien-fondé de ce projet qui, au-delà de ses nuisances multiples, a perdu l'essentiel de sa justification. Nous constatons avec satisfaction que cette position est partagée par la quasi-totalité des acteurs politiques antoniens mais nous serons attentifs à l'attitude du nouvel exécutif régional.

Bruno EDOUARD



**Votre soutien financier à
Agora est bienvenu.**

Adressez vos dons à
Citoyens à Antony,
7 ter rue Pasteur - Antony

Retrouvez-nous sur :

www.citoyensaantony.fr